

10 Imp. des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15
mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

Du lundi au samedi de
9h00 à 12h
Le vendredi après-midi
de 14h à 16h30



Horaires de la poste
Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h
Le samedi de 9h00 à 11h30

Agenda du mois**Septembre**

- 21 et 22 - Week-end en fête
- 22 - Les Guinguettes des bords de l'Erdre
- 27 - AG Les Artistes de Demain
- 30 - Pause conviviale

Octobre

- 5 - recyclage papiers
- 6 - Vide grenier APE St Pierre
- 13 - « Arsène et Coquelicot »
- 13 - Cyclo-Cross
- 15 - Fête des vendanges
- 18,19 et 20 - Ce soir je sors mes parents
- 20 - Super loto les 3PPP
- 22 - Fête du cinéma, salle d'activités

A l'occasion des 70 ans de la fermeture du site minier de la Guibretière
L'ARMAT vous invite

samedi 26 et dimanche 27 octobre

Retrouvez l'histoire des mines de charbon de Teillé
Avec une exposition au musée à côté de la Mairie



Ainsi qu'une balade historique à vélo ou à pied, sur le site de la Guibretière.

Association Rénovation et Mémoire Active de Teillé - Tél: 06.12.36.73.04

Prochains Conseils Municipaux
le 12 novembre et
le 19 décembre

Transport Solidaire pour vos déplacements le N° d'appel est le 06.02.24.44.08

TEILLÉ—Actualités

n°900

Octobre 2019

Municipalité

Naissance : le 10 septembre - Lia STRBAK

Mariage : le 31 août - GRIMAUD Céline & ROBIN Guillaume

Décès : le 7 août - CADY Paulette - 91 ans

le 20 août - RAVARD Marcel - 89 ans

le 8 septembre - LÉPINAY Solange - 95 ans

le 9 septembre - RUPAUD Dominique - 50 ans

le 9 septembre - CHANDIVERT Anne-Marie - 82 ans



A compter du lundi 23 septembre, nous avons le plaisir d'accueillir au sein du service administratif de la Mairie **Angélique Cottineau**. Merci de lui réserver un bon accueil.

Le stationnement sur les trottoirs

Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Il brise la continuité piétonne et rend dangereuse la sortie de propriétés privées ou publiques. Le faire, c'est s'exposer à une contravention. Des parkings publics sont aménagés en centre-bourg : n'hésitez pas à les utiliser!

**Déplacement de la boîte aux lettres jaune**

Pour info a partir de vendredi 20 septembre,
la boîte sera devant la Mairie au 10 impasse des Jardins.

INCIVILITÉS

Nous avons constaté une recrudescence d'actions de vandalisme cet été. Le chiffrage des réparations nécessaires est en cours et nous vous dirons **combien ça coûte !**

Appel au civisme

Les actes constatés dans la commune relèvent de l'incivilité de certaines personnes dont des jeunes qui ne mesurent pas la gravité de leurs actes.

Les parents ont une action à mener auprès de leurs enfants pour leur rappeler le respect des règles de vie commune. Les parents sont responsables pour les enfants mineurs.

Réflexions sur les démarches visant la gestion des incivilités

Le conseil municipal réfléchit à des mesures pour mieux appréhender les questions liées à la sécurité et à la sérénité de notre commune.

Pleins feux sur Camille Leroy et Eva Cornuaille !

Nous avions rencontré en mai Camille Leroy, Teilléenne de 18 ans, membre du club AS Twirling Mésanger & Pays d'Ancenis, qui nous racontait sa passion pour le twirling bâton, discipline sportive qui se pratique en équipe en duo ou en solo et nous annonçait sa qualification pour la finale de la coupe du monde de Twirling Bâton en duo avec Eva Cornuaille, qui habite à Mésanger.

Camille Leroy et Eva Cornuaille se sont placées à la 3^{ème} place en duo, et sont montées sur le podium avec une médaille de bronze !

Lors des préliminaires, elles ont fini 2^{ème} de leur catégorie, et ont été sélectionnées d'office pour la finale sans passer par la 1/2 finale.



Camille Leroy se place à la 7^{ème} place en solo !

La coupe du monde se déroulait du 3 au 9 août à Limoges avec 19 pays en compétition: Australie, Croatie, République Tchèque, Russie, Canada, Angleterre, Allemagne, Irlande, Norvège, USA, Ecosse, Espagne, France, Slovénie, Pays Bas, Italie, Suède, Suisse, Japon, 1200 athlètes étrangers et 350 français.

La persévérance, la rigueur, la précision et leur détermination dans la préparation des chorégraphies leur ont permis de décrocher de nouveaux titres.

Nous adressons nos plus vives félicitations à Camille Leroy, à Eva Cornuaille et à l'association sportive TWIRLING MESANGER pour sa pratique du twirling en compétition nationale et internationale !

TEILLÉ

| | |
|-----------|------------|
| 21 | 11H 20H |
| 22 | 12H 19H |

SEPTEMBRE

Week-end en fête!



ENTREE LIBRE ET GRATUITE
Les commerces seront ouverts

Découvrez nos évènements

Samedi 21 septembre entre 11H et 20H



11H : Inauguration du bourg sur la place de Proxi

En ces Journées Européennes du Patrimoine, nous vous convions à l'inauguration des nouveaux espaces qui renforcent la convivialité et la vitalité de notre commune. Notre dynamisme est également porté par les associations qui animeront ce week-end; venez nombreux à leur rencontre. Nous serons heureux de partager tous ensemble le verre de l'amitié.

Le Maire

14H : Forum des associations dans la rue du Haut Bourg

Des animations toute l'après-midi



- ✓ L'outil en main
- ✓ 3 PPP
- ✓ Acro'modèles 44
- ✓ Cyclo club teilléen
- ✓ ASCED Athlétisme
- ✓ Teillé Haidong Gumdo
- ✓ Qi cong
- ✓ Secours Catholique
- ✓ Au cœur de la place
- ✓ UNC AFN
- ✓ VTA
- ✓ C'osmose
- ✓ Génération mouvement
- ✓ Armat
- ✓ Eoliennes en pays d'Ancenis
- ✓ Artistes de Demain
- ✓ New Rancard
- ✓ Biblio'fil
- ✓ Amicale des pêcheurs
- ✓ Poly-Sons

18H30: Concert offert sur le parvis de l'église

« la Route des airs »

En résidence cette année au Nouveau Théâtre de Teillé



Informations

Samedi dans le bourg

- Restauration possible sur place
 - ✓ Proxi
 - ✓ Restaurant les 4 saisons
- Buvette
- Nombreuses animations
 - ✓ Armat: visite guidée sur les traces de l'ancien bourg avec un départ toutes les 1/2H (début 14H15)
 - ✓ New Rancard: 3 représentations théâtrales et musicales au cours de l'après midi (14H30-15H30-16H30)
 - ✓ Teillé Haidong Gumdo: démonstration de 10 min (15H)
 - ✓ Qi cong: démonstration (16H)
 - ✓ Au cœur de la place: répétition dans l'après-midi, pour une prestation publique en fin de journée (17H30)
 - ✓ Amicale des pêcheurs: démonstration de pêche pour les enfants
 - ✓ Acro'modèles 44: stand dans le bourg et démonstrations sur le site de la Fourmerie
 - ✓ Poly-Sons: intermèdes musicaux
 - ✓ ASCED Athlétisme: entraînements sur tapis de course
 - ✓ Biblio'fil: la valise à histoires, pôle jeux de société, lectures offertes
 - ✓ ...

En cas d'intempéries les associations seront à l'abri dans la salle polyvalente

Dimanche au chapiteau du plan d'eau

- Buvette tenue par 3 associations
 - ✓ New Rancard
 - ✓ L'outil en main
 - ✓ Ecole St-Pierre-OGEC

Le 18 septembre après midi pour les résidents de la maison de retraite

- Animation musicale Nini Poulan à 14h45

Dans la mesure des places disponibles l'animation sera ouverte à tous les 70 ans et +
→ attention priorité aux résidents



Création par la commission Culture&Sports&Communication

Découvrez nos évènements

Dimanche 22 septembre entre 12H et 19H

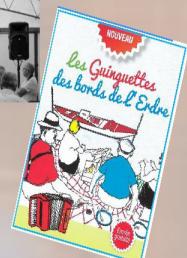


12H : La municipalité accueille les 70 ans et + de la commune



Repas offert par la municipalité sur invitation

15H : les Guinguettes de l'Erdre: le Bal des Dénicheurs



Actualités diverses



TOUT PUBLIC

FETE DU CINEMA d'animation

Projection « La prophétie des Grenouilles »
de Jacques-Rémy Girard

Riaillé - Salle de la Mauvraie *
Mercredi 9 octobre • 14h30 (durée : 1h 30)

Dès 6 ans !



Projection de 6 courts métrages
« Les belles Familles »
Teillé - Salle d'activité *
Mardi 22 octobre • 15h (durée : 1h)



Stage de Stop Motion
Teillé - Bibliothèque *

Mercredi 23 et jeudi 24 octobre • 14h30
(durée : 2h)

Stage parents –
enfants (7 à 12 ans)



* Sur réservation au : 06-47-15-25-17 !
Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous
www.biblio fil.paysancenis.fr / <https://www.facebook.com/biblio fil.paysancenis>

16^e ÉDITION
18-19-20 octobre
2019

ce soir je sors mes parents

FESTIVAL
POUR PETITS ET GRANDS

mes parents

DANSE • THÉÂTRE • MUSIQUE
CINÉ-CONCERT • CONTE • ARTS DE LA RUE



RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons nés en **Juillet, Août, Septembre 2003**
sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans,
munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien de votre installation

Au cours des années 2007 à 2008, chaque installation d'assainissement non collectif de la commune de TEILLE a fait l'objet d'une visite-diagnostic par le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA).

Ces visites ont été effectuées sur l'ensemble du territoire de la COMPA jusqu'en 2010.

Depuis 2012, la COMPA, en association avec la commune, procède à la seconde étape de son action : **le contrôle périodique** des installations diagnostiquées.

Ce contrôle périodique, imposé par les textes réglementaires en vigueur, a pour objectif la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien de toutes les installations d'assainissement non collectif.

Sur la totalité des foyers que compte la commune, env. 370 sont concernés par l'assainissement non collectif.
Une partie de ces installations a déjà été visitée en 2016.

A partir de novembre prochain, le reste des installations de la commune (environ 210 foyers), sera visité.

C'est la société VEOLIA Eau qui a été missionnée par la COMPA pour ces visites. Les usagers concernés seront préalablement avertis par courrier.

Le technicien contrôleur privilégiera le conseil et l'information de chaque usager pour le maintien en bon état de fonctionnement son installation, ou pour la démarche de réhabilitation des installations défectueuses présentant un risque sanitaire ou environnemental.

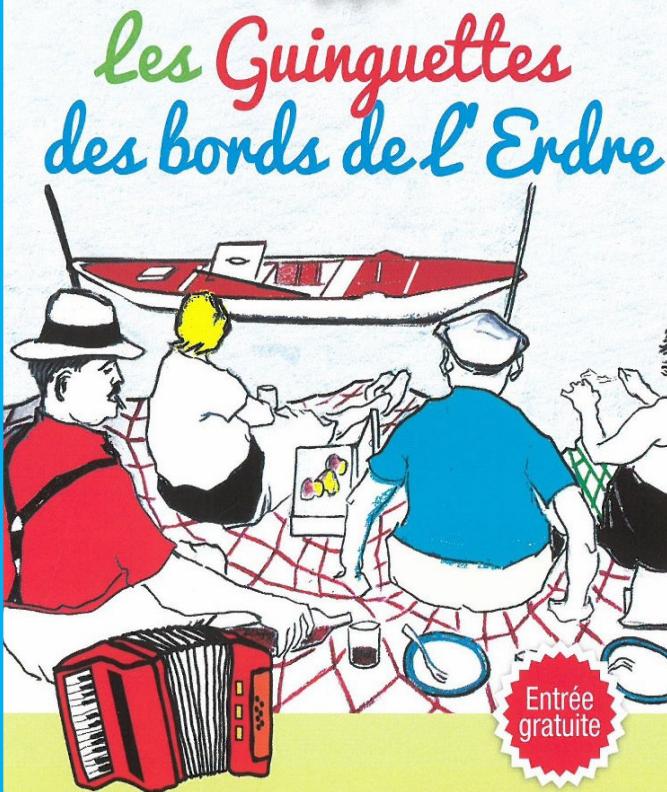
Le contrôle périodique a lieu tous les 8 ans. Il est déjà financé par une redevance perçue annuellement (18,50 €/an), à la charge de l'occupant de l'habitation.

La redevance figure sur la facture d'eau potable de chaque abonné depuis 2012. Pour les foyers alimentés en eau potable par un puits ou forage, elle est demandée indépendamment.

Le SPANC de la COMPA reste à votre disposition pour tout renseignement sur votre installation d'assainissement non collectif au **02.40.96.31.89.** ou spanc@paysancenis.com

Actualités diverses

NOUVEAU



Dimanche 23 juin - de 15h à 19h

Bonnœuvre
Orchestre Mickaël Richard

Dimanche 25 août - de 15h à 19h

Saint-Mars-La-Jaille
Orchestre Jérôme Robert

Dimanche 30 juin - de 15h à 19h

Trans-sur-Erdre - Pont du Theil
Orchestre Véronique Cadense

Dimanche 1^{er} sept. - de 15h à 19h

Joué-sur-Erdre
Orchestre Damien Ducelier

Dimanche 7 juillet - de 15h à 19h

Pannecé
Orchestre Bernard Méhu

Dimanche 22 sept. - de 15h à 19h

Teillé
Orchestre Les Dénicheurs

Dimanche 28 juillet - de 15h à 19h

Freigné
Orchestre Dominique Moisan
Cécile Le Gall

Bar et petite restauration



Les Restos du Cœur recherche des bénévoles



L'association départementale des Restos du Cœur de Loire-Atlantique a besoin en urgence de bénévoles pour son centre de distribution de Saint-Mars-la-Jaille.

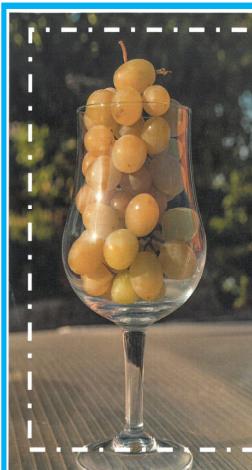
Sont recherchées des personnes disponibles le lundi matin pour réceptionner les livraisons et le mardi matin pour l'ouverture au public.

Toutes les compétences sont les bienvenues (accueil, distribution alimentaire, approvisionnements, travail administratif...).

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous faire connaître.

L'association ne manquera pas de vous recontacter.

Contact : danielle.rouziere@wanadoo.fr ou 06.77.06.12.72 les mardis et mercredis de 9h à 16h



15 Octobre

Venez déjeuner

Un **Jeu surprise** vous attend.
Une bouteille de vin à gagner !!



02 40 97 79 92

12 Place de l'église
44440 TEILLE



Fête des vendanges



La prochaine PAUSE CONVIVIALE aura lieu le
lundi 30 septembre,
de 14h00 à 17h00, à la salle paroissiale de Riaillé.



Nous prendrons, bien sûr, le temps de discuter, d'échanger des nouvelles des uns, des autres, de jouer, d'échanger des tuyaux pour mieux maîtriser internet, de prendre un café.... Comme chaque mois, une activité ou un coup d'oeil particulier est proposé. Chacun peut, en règle générale, arriver à l'heure qui lui convient. Mais **attention** ! Ce mois-ci, nous pourrons aller ensemble découvrir les nombreux services que peut nous rendre la **Maison des Services au Public de Riaillé**. Nous y sommes attendus à **14h30**. Alors si vous voulez en profiter, il vaut mieux être à l'heure !

Le manque de moyen de transport ne doit pas être un problème. Faites-nous signe, on s'organisera.
Renseignements : 06 81 09 16 71 ou 06 89 09 34 09

Actualités diverses



Espace
e-services

La Mairie Ancenis-Saint-Géron Prise de RDV en ligne 24h/24h pour

les titres de passeport et carte nationale d'identité

La mairie d'Ancenis-Saint-Géron propose aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives en ligne via son Espace e-services. Cette plateforme propose notamment la **prise de rdv en ligne 24/24** pour les dépôts de demande et les retraits de titres d'identité (passeport et cartes nationale d'identité). Nous recevons du lundi au samedi midi.

Ils y trouveront les renseignements pour la pré-demande, la liste des pièces à fournir ... Ils pourront également recevoir un mail de confirmation et un rappel de leur rdv.

L'accès à ce service se fait via le site internet www.ancenis-saint-géron.fr. Une icône est présente sur la page d'accueil (voir ci-dessus).

J'en profite pour vous informer également que notre délai d'obtention de rdv est de 2 à 2,5 mois. Une fois le rdv effectué, la Préfecture instruit et fabrique les titres d'identité dans un délai de 1,5 à 2 mois. C'est-à-dire qu'un usager obtient en moyenne son titre d'identité 4 à 5 mois après avoir fixé un rdv (sauf urgences professionnelles).

Je vous joins la liste des mairies équipées en Loire atlantique et Maine-et-Loire auprès de qui les usagers peuvent également s'adresser pour connaître les disponibilités de rdv :

[Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI-Loire-Atlantique](#) - [Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI-Maine-et-Loire](#)

DON DE SANG
RIAILLÉ
Mardi 24 sept.
Salle de La Riante Vallée
 Route de Pannecé
De 16h30 à 19h30

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
 DONNEZ VOTRE SANG !

Soirée Familiale

Repas du Don du Sang

**Le 9 novembre à
20h30**

Salle de la Riante
Vallée à Riaillé

Réservation au

02.40.97.74.54. OU
07.86.57.23.70

FRELONS ASIATIQUES



Dans le cadre du Plan d'Action Collectif auquel la commune adhère, un agent technique de la communal de Teillé viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité...) à son enlèvement.

Ses données seront transmises à la FDGDON 44 qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité.

La Commune prend en charge à hauteur de 50 % dans la limite des 130 € par intervention.

Protégeons-nous des chenilles processionnaires du pin

**MÊME SI ON NE LES VOIT PAS,
LES CHENILLES SONT UNE MENACE**

Risques pour l'homme

- Réactions allergiques : urticaire, dermatoses, irritation des voies respiratoires, inflammation du tube digestif et des muqueuses
- Conjunctivite

Risques pour les animaux

- Mortalité jusqu'à la perte de la langue
- Oedème des babines
- Vomissements

Risques pour les pins

- Défoliation des arbres entraînant la mort des chenilles se nourrissent des aiguilles
- Affaiblissement pouvant entraîner la mortalité des pins

**Pour traiter vos pins
INSCRIVEZ-VOUS
sur www.polleniz.fr
avant le 10 septembre 2019**

Votre commune et
POLLENIZ
PROTÉGE LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

s'engagent dans la lutte collective
contre la chenille processionnaire du pin



Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy,
l'Amicale Laïque relance une

OPERATION «RECYCLAGE PAPIERS»

Les papiers acceptés sont les suivants :

- * toutes publicités (retirer les plastiques d'emballages),
- * les livres,
- * les journaux,
- * les manuels scolaires,
- * les annuaires,
- * les enveloppes papier avec et sans fenêtres,
- * les courriers, lettres,
- * les papiers cadeaux,
- * les cahiers,
- * les magazines,
- * les catalogues,

**Tous les papiers
se trient et se recyclent**



Vous pouvez déposer vos papiers à
l'école lors des permanences suivantes :

LES SAMEDIS DE 10H A MIDI

**LE 5 OCTOBRE 2019
LE 2 NOVEMBRE 2019**

Si vous n'êtes pas disponible lors de ces dates,
contactez-nous.

Nous vous remercions pour votre participation.

Retrouvez-nous sur
 amicalelaigueille.asso/st/

Internet :

Vie associative Teilléenne

Amicale des Retraités

Club: le 1^e et le 3^e jeudi du mois à 14h30.

Marche: vendredi 27 septembre à Couffé, vendredi 4 octobre à St Mars-la-Jaille, vendredi 11 octobre à Mésanger, vendredi 18 octobre à Riaillé, et le vendredi 25 octobre à Ancenis.
Heure de rassemblement 14h00.

Concours de belote: les samedis 28 septembre à Petit Mars (salle Mollière) et à Saint Mars-la-Jaille, le samedi 5 octobre à Pannecé, le dimanche 6 octobre à Liré, les samedis 12 octobre à Belligné et à la Chapelle Glain,(engagement permanent) dimanche 13 octobre à la Chapelle Glain (engagement permanent) jeudi 17 octobre à Notre Dame des Langueurs, samedi 19 octobre à Freigné, **mercredi 23 octobre à Teillé,** samedi 26 octobre à Anetz.

Question pour des champions: mercredi 16 octobre à Teillé.

Loto: dimanche 6 octobre à Saint-Géron.

Nous serons présents au forum des associations
le samedi 21 septembre.

TEILLE (44)

VIDE GRENIER INTERIEUR ET EXTERIEUR

**DIMANCHE
6 OCTOBRE
2019**

BUVETTE / SNACK
SUR PLACE



École Saint Pierre

organisé par l'APE de l'école Saint Pierre

Inscription et renseignements au :
du lundi au vendredi au 06.98.24.01.59
ou sur <https://stpjteille.fr>

Cyclo-cross
Le dimanche 13 octobre 2019
de 10h00 à 18h30
au plan d'eau de Teillé

Erdre & Loire Cycliste

TEILLÉ

MERCREDI

23 octobre 2019

Salle polyvalente

CONCOURS

de BELOTE

Inscription à partir de 13h15

Avec annonces

6,50€

Un lot à chaque joueur

Organisé par l'Amicale des retraités IPA

OCTOBRE



ARSENE ET COQUELICOT

Dimanche 13 à 16h

De Sylvain Levey
Par la Cie Lez'Arts, de Geneston (44)

Mirabelle et Hippolyte ont une dizaine d'années et ils se demandent d'où ils viennent. Au fil de conversations tendre et innocente, ces deux jeunes détectives amoureux débroussaillent leurs arbres généalogiques. À travers le regard de ces deux enfants qui questionnent leurs origines, Sylvain Levey aborde les thèmes de l'amour, de la séparation, de la vieillesse et de la mort comme des épisodes qui constituent le feuilleton de nos vies

La Cie Lez'Arts s'oriente vers un répertoire plutôt contemporain, qui s'interroge sur notre époque et sur nous-mêmes, avec des textes de qualité mêlant l'émotion à l'humour et au comique parfois grinçant, en espérant déclencher enthousiasme, et réflexion.

Entrée 7,5 €, Réduit 5,5 €, moins de 14 ans: 3 €

SUPER LOTO

organisé par l'association 3 PPP de la Guillarderie

TEILLE

Dimanche 20 Octobre 2019

14 H salle polyvalente de TEILLE

(ouverture des portes à 12 H)

animé par Stéphane et Pierre
pour réservation 06 69 15 36 78 ou 02 40 97 73 91

2000 € de bons achat et de nombreux autres lots

1 bon achat de 600 €
1 bon achat de 200 €
1 bon achat de 150 €

+ de 90 lots
2 lots enfants
3 lots surprise
3 lignes suivies
« loto perso »

TARIF UNIQUE 2 € la carte -
paiement espèces ou CB
buvette et restauration sur place

Les organisateurs ne répondent pas des voies ni des accidents
l'association se réserve le droit d'annuler le loto en cas d'intempéries ou autres problèmes
mineurs
jeux comportent des risques : endettement, dépendance... Ne pas jeter sur la voie publique

 CRÉDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDÉE

Vie associative Teilléenne

Assemblée Générale « Artistes de Demain »

Vous avez envie de mettre à profit vos talents artistiques ?

Vous ne savez pas dessiner mais vous êtes intéressé(e) par une découverte ?

Vous avez envie de travailler la terre ?

L'association des Artistes de Demain vous donne rendez-vous, lors de son Assemblée Générale, le vendredi 27 septembre salle des Associations à Teillé



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde



Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : www.3237.fr

Gardes infirmières :

ALDUY Déborah,
LEFORT Amélie et
MONTEIRO Carine infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33
Au cabinet : de 8h45 à 9h15

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Ostéopathe
MEZIERE MENUET Lucie - 93 Place de l'église - TEILLE 06.45.26.43.66.



Kinésithérapeutes

MEZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.

Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

Taxis :

TAXIS BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h
LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73
Toutes distances 7j/7 et 24h/24

Vétérinaire :



Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

Pour info



Pharmacie Bezombes

La pharmacie de Teillé reprend son activité aux horaires habituels :
9h30 / 19h00
le lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h30/12h30
le mercredi et samedi

La pharmacie de Teillé désire expliquer qu'étant une petite officine, elle ne peut avoir de remplaçants. Elle tient à s'excuser pour tous les désagréments que cela a pu engendrer.

LE CHEF VALÉRIE recherche

Pour la rentrée de septembre, le restaurant **Aux 4 Saisons** recherche un(e) apprenti(e) préparant un CAP en salle

- Profil de -18 ans
- Vous êtes sérieux, dynamique, attiré par le contact client.

Ne passez pas à côté de votre chance d'évoluer dans ce métier passionnant

02 40 97 79 92 12 Place de l'église 44440 TEILLE

Le Salon FLASH COIFFURE

Sera fermé pour congés annuels, du samedi 21 au 28 septembre.

Remerciements

Mme Ravard Marie, Gilles, Irène, Martine, ses enfants et ses petits enfants remercient toutes les personnes qui les ont accompagnées pour le départ de Papy Ravard.

André Roussel, ses enfants et petits enfants vous remercient très sincèrement pour les nombreuses marques de sympathie manifestées lors du décès de Marie-Thérèse Roussel et de votre présence lors de ses obsèques.

Petites annonces

* A louer Mobil Home 4 places - Camping de l'Escale à Ambon (Damgan) Week-end 90 € et la semaine 300 € Renseignements au 02.40.97.73.91

* Recherche une personne sérieuse pour garder ma fille de 3 ans à domicile et l'emmener à l'école, le matin de 7h30 à 8h45 (environ 10 jours par mois) besoin également pour certains soirs de 16h25-18h30 (en fonction de vos disponibilités) sauf le mercredi et vacances scolaires

Tel : 06.09.03.38.79

* Cherche pièce, local ou garage pour entreposer cartons, meubles, matériel pendant un an environ, en attente de réaménagement 06.20.22.75.07

* Recherche une personne effectuant le trajet Teillé/Ancenis le matin (arrivé 8h00 maxi à Ancenis) et Ancenis/Teillé le soir (fin de ma formation 16h30) du lundi au vendredi. Participation au frais de transport. Tél : 06.61.00.09.30

CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2019

L'an 2019, le 10 juillet à 20 h 00, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Catherine ROUIL, Adjoints, Christophe LEBRETON, Bertrand DABO, conseillers délégués, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Michel OUAIRY.

Absents : Christian PRIOU, Arnaud PAGEAUD (Pouvoir à Bertrand DABO), Fabrice ETIE (pouvoir à Anne GUILLET), Aurélie ROUSSEAU (Pouvoir à Nathalie GENEIX), Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE.

Secrétaire de séance : Catherine Rouil

La séance débute par deux interventions :

L'outil en main (OEM) – Pierre NISON : présentation du projet de construction d'un bâtiment neuf pour les ateliers de l'outil en main. Le bâtiment actuel mis à disposition par la maison de retraite est trop petit : l'association voudrait faire construire un bâtiment de 200m², l'aménagement intérieur serait réalisé par des bénévoles. Il est présenté le budget prévisionnel avec en recettes espérées : 50 000€ de fonds Leader, 12 500€ subvention communale, un financement participatif, des financements par des fondations.

Echanges : possibilité de regrouper des OEM ? non, car le bâtiment est pour Teillé. Tous les jeunes accueillis ne sont pas Teilléens, les communes de résidence pourraient participer ? non, elles donnent seulement des subventions de fonctionnement.

Si le fonds Leader est accordé, il faudra prévoir un prêt en attendant son versement.

Société VALECO – Messieurs Pasquier et Roux : présentation du projet de parc éolien dans le secteur de la Gréhondière. Actuellement, la société est au stade de l'étude : elle a rencontré les propriétaires (avec des retours positifs) et la commune. Cette dernière n'a pas d'avis à émettre sur le parc car c'est le préfet qui autorise ou non. VALECO présente les recettes des différents intervenants : pour la commune, cela représente 42 616€ / an à partir de la mise en production. Si ce projet se réalise, la construction se ferait en 2023-2024.

Avant de commencer la séance, une minute de silence est proposée en mémoire de Claude Dabo, ancien maire de la commune.

Le maire demande a ajouté un point à l'ordre du jour : une décision modificative, l'ensemble du conseil est favorable.

Approbation du compte-rendu du 11 juin 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Réf : 2019-041 : Zone d'activités : procès-verbal et convention de gestion - COMPA

Vu, la loi du 7 aout 2015 portant Nouvelle Organisation

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5214-16,

VU, l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis,

VU, la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) en date du 20 mars 2018,

VU, le projet de procès-verbal arrêtant les conditions de transfert annexé à la présente,

VU, le projet de convention de gestion annexé à la présente,

Considérant la nécessité à assurer la continuité du service public sur les zones d'activités économiques transférées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le principe et les termes du procès-verbal arrêtant les conditions de transfert des zones d'activités économiques susvisées à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis conformément au projet annexé à la présente délibération,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit procès-verbal,

- APPROUVE le principe et les termes de la convention de gestion pour l'exercice de la compétence « entretien et gestion des zones d'activités économiques » avec la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis conformément au projet annexé à la présente délibération,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Réf : 2019-042 : SYDELA : Accompagnement « Maitrise de l'énergie »

Le SYDELA propose un accompagnement dédié à la maîtrise de l'énergie du patrimoine de la commune :

Réaliser un bilan et suivi énergétique du patrimoine

Construire un programme de maîtrise de l'énergie

Etre accompagné dans les projets (ingénierie technique et financière)

Identifier le potentiel énergie renouvelable du patrimoine

Réaliser des études énergétiques (audit de bâtiment, diagnostic d'usage)

Il s'agit d'une convention sur 3 ans, le cout annuel maximum est de 0.80€ / habitants soit 1 454.40€ pour Teillé. Le SYDELA travaille actuellement à la mobilisation de fonds supplémentaires pour réduire ce cout.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

•Décide de solliciter le SYDELA pour la mission Accompagnement « Maitrise de l'énergie »

•Autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire

Réf : 2019-043 : ADHESION DE L'INTEGRALITE DE LA COMMUNE NOUVELLE D'INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE AU SIAEP DE LA REGION D'ANCENIS AU 30 DECEMBRE 2019, PAR ADJONCTION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE HISTORIQUE D'INGRANDES AU PERIMETRE DU SIAEP DE LA REGION D'ANCENIS – MODIFICATION DES STATUTS DU SIAEP DE LA REGION D'ANCENIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-18 et L.5212-1,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2015 portant création au 1er janvier 2016 de la commune nouvelle d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2017 approuvant les statuts du SIAEP de la région d'Ancenis,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville d'Ingrandes-Le Fresne en date du 19/06/2019 sollicitant l'adhésion de la commune pour la totalité de son territoire au SIAEP de la région d'Ancenis au 30 décembre 2019 par adjonction du territoire de la commune historique d'Ingrandes au périmètre du SIAEP de la région d'Ancenis,

Vu la délibération du comité syndical du SIAEP de la région d'Ancenis en date du 27/06/2019 acceptant l'adhésion de la commune d'Ingrandes Le Fresne pour la totalité de son territoire au SIAEP de la région d'Ancenis à compter du 30 décembre 2019, par adjonction du territoire de la commune historique d'Ingrandes au périmètre du SIAEP de la région d'Ancenis,

Vu le projet de modification statutaire du SIAEP de la région d'Ancenis joint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

•APPROUVE l'adhésion de la commune nouvelle d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire pour la totalité de son territoire au SIAEP de la région d'Ancenis à compter du 30 décembre 2019, par adjonction du territoire de la commune historique d'Ingrandes au périmètre du SIAEP de la région d'Ancenis.

•APPROUVE en conséquence la modification des statuts du SIAEP de la région d'Ancenis joints à la présente délibération.

Réf : 2019-044 : MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE

De porter, à compter du 1er septembre 2019,

•de 30,5 heures à 32,25 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'ATSEM

•de 25 heures à 26 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial

Réf : 2019-045 : Création de poste : adjoint administratif territorial

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU le budget de la collectivité,

VU le tableau des effectifs existant,

CONSIDÉRANT, qu'il convient de créer un emploi permanent pour remplacer des départs à la retraite en fin d'année, que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux,

DECIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Il est créé un poste d'adjoint administratif territorial, à temps complet, à compter du 1er septembre 2019, dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, accessible selon les conditions de qualification définies par le statut, pour exercer les fonctions d'agent d'accueil de la mairie.

Réf : 2019-046 : Convention de remboursement des charges de personnel d'entretien avec le SIVOM du secteur de Riaillé

Suite à la réorganisation de l'accueil des enfants le mercredi depuis Septembre 2018 avec le retour de la semaine de quatre jours d'école, ce temps est désormais géré par le Service Enfance Jeunesse du SIVOM du secteur de Riaillé.

Ne possédant pas la compétence d'entretien des locaux, le SIVOM doit pouvoir s'appuyer sur le personnel communal afin que l'entretien perdure le mercredi et les vacances scolaires.

La convention a pour objet de déterminer les modalités de remboursement des charges de personnel d'entretien communal engendrées par la réorganisation de l'accueil du mercredi et à l'organisation des vacances pour les enfants de la commune de Teillé.

L'agent notera les heures qu'il effectue afin d'établir un remboursement de la part du SIVOM à la commune en fin d'année civile. Le remboursement sera fait sur la base du calcul suivant :

Montant à rembourser = Nombres d'heures effectuées x taux horaire (brut et charges patronales).

La convention sera reconduite tacitement si aucune des parties n'a de contre-indication.

Il est noté que ces tâches d'entretien seront assurées par les agents de la commune sur la base du volontariat et en fonction de leurs disponibilités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le principe et les termes de la convention de remboursement des charges de personnel d'entretien avec le SIVOM du secteur de Riaillé

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Réf : 2019-047 : Décision Modificative Budget Principal n° 2

Suite à la DM 1, il s'avère que le budget n'est plus équilibré, il faut ajouter 32 centimes en recettes de fonctionnement (compte 6419) et en dépenses d'investissement (compte 2188) : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

| Teillé - (1) COMMUNE DE TEILLE | | DM n°2 2019 | |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal erreur DM 1 | | | |
| Désignation | Dépenses (1) | Recettes (1) | |
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits |
| R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL R 013 : Atténuations de charges | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| D-2188 : Autres immobilisations corporelles | 0,00 € | 0,32 € | 0,00 € |
| D-2188-102 : Travaux-Mobilier-matériel Ecole J Demy | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| D-2188-106 : Matériel-Mobilier-Mairie-SRS-SP-Bibliothèque | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| D-2188-109 : Matériel- service technique | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| D-2188-145 : Travaux-Mobilier-Matériel Espace Enfance Jeunesse | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | 0,00 € | 0,32 € | 0,00 € |
| D-2188-113 : Salle de Sport - éclat narr | n nn € | n nn € | n nn € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative énoncée ci-dessus

Informations

*Courrier de New Rancard et Poly-Gammes :

Ces associations demandent à rebaptiser le théâtre de Teillé suite au décès de Mr Dabo.

Après échanges, il est proposé d'interroger les Teilléens à la rentrée avec les propositions suivantes :

Théâtre de Teillé – Claude Dabo

Nouveau théâtre de Teillé – Claude Dabo

Nouveau théâtre – Claude Dabo

Théâtre – Claude Dabo

*Courrier de la Région : opération une naissance-un arbre. L'ensemble du conseil est favorable à cette action => voir avec Thierry Richard, ce qui peut être mis en place sans passer par la Région (le temps consacré au montage du dossier étant conséquent, cette action peut se faire directement en interne).

*Information Lotissement du Belvédère : présentation d'un plan (à l'état de projet) contenant 8 lots. Prévoir de vendre du terrain pour faire un accès à des terrains privés. Le permis de lotir devrait bientôt être déposé. Le prix des terrains sera à définir en fonction du montant des travaux à réaliser.

*Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil au maire : non préemption sur la vente du terrain suivant :
DIA n° 19W0006 / 48 chemin des romains

Calendrier :

| Date | Horaire | Réunion |
|----------------------------|---------|---|
| samedi 13 juillet 2019 | 11h00 | Inauguration Chemin de Randonnée |
| mardi 10 septembre 2019 | 19h00 | Maire et Adjoints |
| mercredi 18 septembre 2019 | 20h30 | Conseil |
| samedi 21 septembre 2019 | | Inauguration du bourg et Forum des associations |
| dimanche 22 septembre 2019 | | Guinguette de l'Erdre et 70 ans et plus |
| mardi 5 novembre 2019 | 19h00 | Maire et Adjoints |
| mardi 12 novembre 2019 | 20h30 | Conseil |

Commissions

Culture par B. Dabo

21 septembre 2019 : concert à 18h, invitation à envoyer début septembre.

Animation Maison de retraite : en attente de réponse, à faire la semaine avant la Guinguette.

Travaux théâtre terminés en juillet.

Enfance Jeunesse par J. Squelard

Ecole : départ à la retraite de Maryse, Camille Bardot Nouvelle directrice. Nouvel enseignant pour remplacer Christelle Couraud.

Jeunesse : 80 jeunes ont participé à l'EcoRaid organisé par le SIVOM. L'accueil estival du centre de Loisir est complet.

Skate Parc : surface chaude => panneau à venir.

Restaurant scolaire : 17 880 repas servis / inférieur aux prévisions mais avec la prestation pour le SIVOM, il y aura 2340 repas en plus.

Pique-nique de fin d'année organisé derrière l'espace enfance jeunesse : bon emplacement (ombre, sanitaires).

Gaspillage : amélioration des repas pour éviter le gaspillage alimentaire / échanges avec d'autres restaurants scolaires

Repas de pré-rentrée le vendredi 30 aout 2019 à 12h00.

Communication par C. Rouil :

Travail sur Teillé Panorama

Club d'athlétisme : 40 ans du club cette année – président : Paul Rullier

Réunion COMPA : vision du pays d'Ancenis en 2030.

Voirie par J. Testard :

Les enduits d'usure ratés en 2018 seront refaits le 19 juillet 2019.

Autres points et Questions diverses

31 aout 2019 : 30 ans d'Accromodèles

Commémoration Croix Rialland du 4 aout 2019 : répondre que le Maire n'est pas disponible et qu'une commémoration sur ce site a lieu au 11 novembre.

L. BEATRIX : un garde-corps sera-t-il posé sur la terrasse du café restaurant ? normalement non, puisque la hauteur est inférieure à 80cm. Il faut réfléchir à en mettre un à l'avenir.

Information bourg : réfection de la Vieille rue => réduction de la vitesse mais les habitants ne veulent pas de chicanes devant chez eux. Les bordures vont être collées prochainement. Le rond-point rue du Haut-bourg a été vendu comme franchissable, il devrait être refait pour un surcout d'environ 4 000€